Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500275-20260305-DCM_21_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISGERVILLY

SEANCE DU 05 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq MARS à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOISGERVILLY, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard PIEDVACHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de votants : 18
Date de convocation : 24 février 2026

Présents : M. Bernard PIEDVACHE, Mme Sylvie ROUSSIN, M. Hubert GUINARD, Mme Éliane BERTHELOT, M. Olivier LUCE, Mme Carole THOUAULT, M. Anthony ROUAULT, M. Vincent GUILLEUX, M. Bernard DANIEL, M. Frédéric GARCIA, Mme Mélina LEFEUVRE, Mme Carole HEMERY, Mme Hélène BRIGNOU, Mme Cécilia CLAPIER, Mme Catherine KINDROZ, M. Michel THOUAULT, Mme Pauline REQUINTEL, M. Olivier DAVENEL

Excusés: M. Pascal GRELICHE

Secrétaire de séance : M. Olivier DAVENEL

21-2026 Marchés publics : Restauration de l'Église Sainte-Trinité : Avenant 3 Lot 1 MAISON GREVET

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le marché signé avec l'entreprise MAISON GREVET pour le lot 1 des travaux de restauration de l'Église Saint-Trinité ;

Vu l'exposé de Monsieur le Maire précisant que l'avenant n°3 correspond à des travaux complémentaires : la réparation et la repose de la cuve baptismale pour un montant total HT de 838,40 € soit 1 006.08 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de valider l'avenant n°1 suivant :

Entreprise	N° Avenant	Montant de l'avenant HT	Montant du marché initial HT	Montant du marché HT après avenant 1 à 2	Montant du marché HT après avenant 3	Incidence financière
Lot 1 MAISON GREVET	3	838,40 €	432 529,81 €	425 190,09 €	426 028,49 €	- 1,5 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE de conclure l'avenant n°3 au marché de travaux de restauration de l'Église Sainte-Trinité – Lot 1, tel que présenté dans le tableau ci-dessus ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement un de ses adjoints à signer l'avenant correspondant au tableau ci-dessus.**

Pour extrait certifié conforme au registre
Fait à Boisgervilly, le 06/03/2026

Le Secrétaire de séance
Olivier DAVENEL

Le Maire,
Bernard PIEDVACHE